

1. Autorité

Le Comité Départemental de Voile 22

Ce Championnat est régi par :

- les règles de l'ISAF en cours et les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile, incluant l'annexe B
- Les prescriptions de la FFV
- Les instructions de course IC type et leurs annexes
- Ce règlement

Respect de la Charte des Entraîneurs

2. Accès :

Les épreuves de ce championnat sont ouvertes à tous les membres licenciés de la FFV de l'année en cours à condition d'être licencié dans un club du 22.

Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

Tout concurrent contrevenant aux dispositions de ce règlement ne devra pas être inscrit à l'épreuve.

3. Inscriptions :

Lors de la crise sanitaire le CDV 22 avait mis en place une procédure d'inscription en ligne permettant d'alléger la chaîne d'inscription pour les clubs organisateurs tout en répondant aux préconisations gouvernementales visant à éviter les regroupements de plus de 10 personnes.

Ce système ayant démontré son intérêt, le CDV 22 reconduit cette procédure par la mise en place d'une inscription forfaitaire en ligne aux différents championnats organisés.

Par ailleurs cette procédure permettra de viser les licences, les autorisations parentales, les certificats médicaux ou les questionnaires de santé en amont de la régata, restera juste à confirmer sur place son inscription et son N° de voile ou de dossard.

Conditions de remboursement :

En cas d'annulation d'une régates en amont de la date prévue par l'organisateur (ex: conditions météo défavorables), le CDV procédera à un remboursement des frais d'inscription de la régates concernée à l'issue de la saison.

En cas d'absence d'un coureur à l'une ou l'autre des régates du Championnat, aucun remboursement n'est prévu.

Frais de 5€ par régates

4. Déroulement :

6 régates départementales sur l'année civile.

5. Catégories d'âges :

- **Techno 293 D: Minimes** (Années de naissance 2008-2009-2010) –
- **Espoirs** (Années de naissance 2008 à 2006)
- **Techno + 293 D:** (Années de naissance 2007 à 1997)
- **Raceboard :** toutes planches à dérive et toutes tranches d'âges
- **Windfoil:** toutes planches à foil et toutes tranches d'âges

A l'occasion des régates départementales un classement individuel est réalisé dans les 5 catégories (Raceboard, Techno 293 D minimes, Techno 293 D espoirs, Techno + 293 D, windfoil) ainsi qu'une extraction windfoil (flotteur et foil Tahé). Cette extraction est valorisée par un classement spécifique.

6. Parcours

A la discrétion du Comité de course. (cf annexes aux I.C qui seront affichées à l'inscription)

7. Classement du Championnat

a. Classement individuel

Le classement départemental annuel est établi et réactualisé après chaque épreuve par attribution

des points suivants aux coureurs :

1^{er} : 1

2^{ème} : 2

3^{ème} : 3

etc.

tout coureur DNA marque point Max + 5

tout coureur absent marque point Max + 10

tout coureur nouveau marque point Max +10 aux régates précédentes.

Chaque épreuve est affectée d'un coefficient 1.

A partir de 4 régates courues, on garde les N/2 + 1 meilleur résultat (arrondi à l'entier supérieur) de chaque coureur.

Les championnats sont validés à partir de 2 régates courues.

Le coureur ayant obtenu le plus petit nombre de points à l'issue du championnat est déclaré vainqueur.

b. Classement club

Un classement des clubs est réalisé à partir du classement général individuel du Championnat départemental selon le principe suivant : Cumul des trois meilleurs résultats individuels de chaque club. Tout coureur manquant marque un nombre de points équivalent à celui d'un coureur absent.

8. Matériel utilisé

Flotteur : Toutes planches à dérive (Catégorie glisse)

Pour les minimes et les espoirs visant une sélection au championnat régional performance:

Techno 293 D supports fédéraux

Surfaces de voile pour le championnat départemental :

- Minimes : 6.8 m2 maxi deux cambers maxi (voile Tahé ou autre)
- Espoirs : 7.8 m2 maxi deux cambers (voile Tahé ou autre)
- Techno +: 8.5 m2 maxi deux cambers (voile Tahé ou autre)

Pour le championnat performance régional de Ligue: le matériel monotype Tahé est indispensable, idem pour les championnats nationaux.

- Sénior et +: 9.5 m2 maxi (8.5 maxi pour les féminines)

Windfoil:

- Minimes: voile de 6 m2 maxi
- U17: voile de 7 m2 maxi
- U19: voile de 8 m2 maxi

9. Sécurité

Combinaison obligatoire

Le gilet peut être imposé, à l'appréciation du comité de course

La prise et la remise de dossard fait office d'émargement
